L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An $3 00
Six Mois 1 50
Quatre Mois 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchand de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Les dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Le Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer, jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES -

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

EN BLOC.

CHAS WENAR VS LEON L. SHWARTZ, LIMITED.

No 77 075—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—En vertu d'un ordre de Cour de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée le 12 janvier 1906, et signé le 18 janvier 1906, ledit encanteur procédera à la vente à l'enchère publique

Le Mercredi, 20 Juin 1906, à 10:30 heures du matin.

au magasin occupé par ledit Léon L Shwartz Limited, au No 837 rue du Canal, en bloc, de tous les avoirs—

Marchandises en magasin, installations, comptes à recevoir, comptes courants, droits d'action et procès, et les droits et obligations du bail desdits locaux No 837 rue du Canal et des second et troisième étages de la bâtisse No 841 rue du Canal, occupé par ledit Léon L. Shwartz, Ltd. Les baux expirent le 30 septembre 1910. L'acquéreur du tout aura le droit au transfert desdits baux et devra assumer et payer, en sus de son enchère, tous les loyers à accroître mentionnés dans lesdits baux, de la date de l'adjudication et de donner une sécurité satisfaisante au bailleur pour garantir le paiement dudit loyer.

La marchandise est d'une grande valeur et consiste en une grande variété de marchandises sèches de choix et de fantaisie, etc. Les acheteurs pourront inspecter à n'importe quel moment avant la vente, et aussi le receveur permettra de voir les actes du bail.

Conditions de la vente—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred. C. Marx, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Saunders & Gurley, avocats d'Archibald A. Marx, receveur.

9 juin—9 13 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VASTE ETENDUE DE TERRE ET AUSSI CINQUANTE-NEUF

Splendides Lots de Terre

DANS LE SIXIÈME DISTRICT

Au Plus Haut Enchérisseur et Sans Estimation.

Osborn H. Stark, administrateur, vs William H. Howcott.

No 74,854—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 13 juin 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en pleine cour le 20 avril 1906, jugement signé en pleine Cour le 26 avril 1906 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus décrite, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Huit certains lots de terre, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 107 de Burtheville, borné par l'avenue Henry Clay (maintenant avenue Palmer), les rues Breslau (maintenant Sud Robertson), Victor (maintenant Magnolia) et Bloomingdale, désignés par les numéros 6, 7, 8, 9, 10, 14, 15 et 16; le lot *No 10 formant le coin* de l'avenue Henry Clay et de la rue Breslau.

2° Trois certains lots de terre, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les numéros 1, 2 et 3 de l'ilet No 112 de Burtheville, borné par les rues Léonce (maintenant Clara), Victor (maintenant Magnolia), Edmond (maintenant Calhoun) et la ligne de Foucher; lesdits *lots font* face à la rue Leonce, moins cette portion ci-devant saisie et vendue par la "Barber Asphalt Paving Co."

3° Treize certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 113 de Burtheville, désignés par les Nos 1 à 13, borné par l'Avenue Henry Clay [maintenant l'Avenue Palmer], les rues Léonce [maintenant Clara], Henry [maintenant Willow] et Bloomingdale comprenant tout l'ilet.

4° Douze certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 114 de Burtheville, désignés par les numéros 11 à 22 inclusivement, borné par l'Avenue Henry Clay [maintenant l'Avenue Palmer], les rues Edmond [maintenant Calhoun], Leonce [maintenant Clara] et Henry [maintenant Willow] ledit lot No 11 fait face à la rue Henry; les lots numéros 12 à 21 inclusivement font face à l'Avenue Henry Clay et le lot numéro 22 fait face à la rue Leonce.

5° Six certains lots de terre, situés dans le sixième District de cette ville dans l'ilet numéro 115 de Burtheville, borné par les rues Edmond (maintenant Calhoun) Henry (maintenant Willow) Leonce (maintenant Clara) et la ligne Foucher, désignés par les lots Nos 1, 2, 3, 14, 15 et 16. Les lots numéros 1, 2, 3, font face à la rue Henry et lots 14, 15, 16 font face à la rue Leonce.

6° Une certaine portion de terre, située dans le sixième district de cette ville, connue comme le "Lawrason Tract", désigné d'après un croquis d'arpentage comme une portion de terre comprenant l'arrière portion de Bloomingdale ladite portion de terre mesure d'après edit croquis d'arpentage 271 pieds de la ligne supérieure de Bloomingdale à la ligne inférieure de Bloomingdale à un point on la rue St Ie aboutit par 1,920 pieds de profondeur.

10° La propriété connue comme la "C. Connell Property", située dans le sixième district de cette ville, laquelle propriété se compose des lots numéros 156 à 171 inclusivement sur la ligne inférieure de la rue State, dans Bloomingdale. Le lot 156 mesure 50 pieds de front de la rue State, 110 pieds 9 pouces 1 ligne sur la ligne du lot numéro 155, 109 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du lot numéro 157; le lot No 157 mesure 50 pieds de face à la rue State, 109 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 156 et 108 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 158; le lot No 158 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 107 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du lot No 159 et 108 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 157; le lot No 159 mesure 50 pieds de face à la rue State, 107 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du côté du lot 158 et 106 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 160; le lot No 160 mesure 50 pieds de face à la rue State 106 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 159 et 105 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 161; le lot No 161 mesure 50 pieds de face à la rue State, 105 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 160 et 104 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot 162; le lot numéro 162 mesure 50 pieds de face à la rue State, 104 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot numéro 161 et 103 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 163; le lot numéro 163 mesure 50 pieds de face à la rue State, 103 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 162 et 102 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot numéro 164; le lot No 164 mesure 50 pieds de face à la rue State, 102 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne du lot numéro 163 et 101 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot numéro 165; le lot numéro 165 mesure 50 pieds de face à la rue State, 101 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne du lot numéro 164 et 100 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne du lot numéro 166; le lot numéro 166 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 100 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot no 165 et 99 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 167; le lot No 167 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 99 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 166 et 98 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 168; le lot No 168 mesure 50 pieds de face sur la rue State par 98 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 167 et 97 pi ds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 169; le lot numéro 169 mesure 50 pieds de face sur la rue State et 97 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du lot numéro 168 et 96 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 170; le lot numéro 170 mesure 50 pieds de face sur la rue State, 96 pieds, 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 169 et 95 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot numéro 171; le lot numéro 171 mesure 50 pieds de face sur la rue State, 95 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne numéro 170 et 94 pieds 6 pouces 4 lignes sur le côté du bois du district sur la ligne divisant la dite propriété du "Lawrason Tract".

15° Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet connu sis par les rues Arabella, Joseph Perrier et Prytanée désigné par le numéro 19 de l'ilet 43 de Hurstville, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans avec et tout pour cent d'intérêt par an, payable annuellement; garantis par lien et hypothèque sur la propriété vendue.

Actes de ventes pardevant James F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs

13 mai—13 20 27—juin 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

QUATORZE LOTS DE TERRE CHOISIS

Dans le Troisième District,

Dans le carré d'ilet borné par les rues MIRO, TONTI, MANDEVILLE et ESPAGNE.

SUCCESSION DE LEWIS BURWELL WILLIS.

No 78,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau *No 802 rue Perdido*—MERCREDI, le 13 juin 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er mai 1906, dans l'affaire ci-dessous mentionnée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Quatorze certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, dix neuf, vingt, vingt un, vingt deux, vingt trois, vingt quatre, vingt cinq et vingt six dans l'ilet No 71 (nouveau *No* 1170), borné par les rues Miro (anciennement Libérale), Tonti (anciennement Ferrer), Mandeville et Espagne, mesurant d'après un croquis d'arpentage de Edgar Pilié daté le 21 février 1906, comme suit:

Le lot numéro un mesure vingt neuf pieds quatre pouces [29 pieds 4 pouces] de face à la rue Mandeville sur une profondeur et façade à la rue Miro [anciennement Libérale] de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Miro [anciennement Libérale] et Mandeville; lesdits numéros dix neuf à vingt trois inclusivement mesurant chacun vingt neuf pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt pieds; le lot numéro vingt quatre mesure vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Miro [anciennement Libérale] dont il forme le coin. Les lots numéros vingt cinq et vingt six mesurant trente quatre pieds six pouces chacun sur la rue Miro [anciennement Libérale] sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant J. B. Grinage, notaire public aux frais des acquéreurs.

E. T. Florance, avocat.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 13

Si vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur!

GEO. ST-PAUL,

—ENCANTEUR—

Ventes, Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.

PHONE MAIN 2967—R.

137 RUE CARONDELET,

18 avril—1 an

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James W. Fitzhenry et Catherine Fitzhenry, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,500—Division E—Attendu que Mlle Mary Fitzhenry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des feus James W. Fitzhenry et Catherine Fitzhenry, sa femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Chas H. Brownson, avocat. 3 juin—3 7 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Severine Moreau, veuve Jos. Dubuc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 78,921 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Charles T. Soniat, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. Chas. F. Claiborne, avocat. 9 juin—9 13 18

Succession de Michel de Grilleau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,501—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le sixième compte provisoire présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier, — Carroll & Carroll, avocats. 9 juin—9 13 18

Succession de John McNamara et Mme Bridget McNamara, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,533—Division A—Attendu que Joseph McNamara a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Bridget McNamara décédée intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Thomas D. Flynn, avocat. 9 juin—9 13 18

Succession de Henry G. Auderer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 79,560—Division D—Attendu que Catherine Hildebrand, veuve de Henry G. Auderer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry G. Auderer, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. L. H. Burns, avocat. 8 juin—8 12 17

Succession de Rudolph T. P. Dammel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,420, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Canal Louisiana Bank & Trust Co., exécutrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds et propriétés distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—John F. C. Waldo, avocat. 8 juin—8 13 18

Succession de Elizabeth Hammel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,581—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Conrad Kolb, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—F. J. Dreyfous & A. D. Dazeigre, avocats. 7 juin—7 11 16

Succession de Mme Millie Asebury, femme de Louis Hancock.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 79,515 — Division C — Attendu que Louis Hancock a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Millie Asebury, femme de Louis Hancock, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. — L. R. Hoover, E. A. Parsons, avocats. 6 juin—6 10 15

Succession de Mme Jenny Mier, veuve de John Adolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 78 647 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John J. Zollinger, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Theo. G. Spitzfaden, avocat. 6 juin—6 10 15

Succession de John E. Huffman

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78 347—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme S. S. Huffman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Johnston Armstrong, avocat. 2 juin—2 6 11

AVIS AUX CREANCIERS

Interdiction de Willis D. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,611—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles les 7me et 8me comptes annuels présenté par Sidney J. McMain, curateur dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément auxdits comptes. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. P. M. Milner, avocat. 7 juin—7 11 16

Germania National Bank en liquidation versus Southern Transportation Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 76,778 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William K. Kelly, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Buck Walshe & Buck, Jno Dymond, Jr, avocats. 1 juin—1 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division D—No 79,519—In Re Joseph Steger, demandant un répit—Ordre—Considérant la pétition suivants et les tableaux des ressources et passits dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné que, après due annonces, avis et citations aux créanciers, comme le requiert la loi, qu'une réunion des créanciers dudit Joseph Steger soit convoquée et tenue d'après la loi pardevant Julian B. Habans, notaire, en son bureau en la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, commençant le 3me jour de juillet 1906, à 11 heures a. m. pour voter, accordant ou refusant l'application dudit Joseph Steger pour un répit de un an deux ans et trois ans de la date de ladite réunion.

Il est de plus ordonné que Hyman Mithoff, avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que, dans l'intervalle, toutes procédures contre la personne et les biens dudit Joseph Steger soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1906

(signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK, Député Greffier.

Robert J. Maloney, avocat.

7 juin—7 14 21 28—juil 2

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Deux excellents lots de terre bien remblayés pour bâtir,

Coin S. E. des rues Pine et Burthe,

Dans un voisinage charmant.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 28 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 11 mai 1906 et signé le 17 mai 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Grace Barr Mc Geehan, veuve en communauté et tutrice naturelle, vs John T. Michel, No 79,179 du dossier de la susdite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les deux beaux lots élevés pour construction, à l'encoignure sud-est des rues Pine et Burthe, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 79, borné par les rues Broadway, Pine, Maple et Burthe, étant les lots Nos 11 et 12 et mesurant, d'après un plan fait par J. F. Coleman, le 2 décembre 1895, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de 120 pieds; ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Pine et Burthe.

Un excellent voisinage. Un de ceux s'améliorant le plus rapidement de la ville. Près de plusieurs lignes de chars. Les lots sont remblayés. Les banquettes pavées à l'Avenue St Charles, à deux ilets de distance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans représentés par le billet ou les billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis dans leurs paiements par lien du vendeur et privilèges et hypothèque spéciale, en plus des clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1906; 10 pour cent comptant seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, Jr, avocat.

27 mai—27—juin 3 10 17 24 28

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

D'un fond de magasin d'épiceries en gros.

William D. Seymour vs John L. Byrne Co. Limited.

No 74,607—Cour Civile de District, Division A, paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, rendu le 30 avril 1906 et adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédera à vendre, LUNDI, le 11 juin à 11 heures a. m., au No 423 rue Poydras, entre Magasin et Tchoupitoulas,

Le stock contenu dans ledit local, consistant en parti de thé, huile importée, soups en boîte, conserves, poivre, poisson sec, etc., etc. Aussi un grand réfrigérateur, coffre fort en fer avec combinaison, pupitres, balances, divers de bureau.

Condition—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

Beatner et Manion, avocats.

1er juin—1 3 10 11

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 3 JUILLET 1906.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur, 1917 et 1921 Calliope, entre Dryades et Rempart.

Près des propriétés et dépôt du Illinois Central Railroad.

Cottage simple de choix, 2057 Poydras, entre Johnson et Prieur, en face du Mississippi Valley Railroad.

George J. Monaghan et als. vs John Lawrence Monaghan et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 79,299.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 3 juillet 1906, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur bureau 733 rue Union, en vertu d'un jugement signé le 30 mai 1906 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Calliope, Delord, Rempart et Dryades, désigné par le numéro quatre ledit lot de terre mesure trente deux (32) pieds huit (8") pouces et deux (2") *lignes* de face à la rue Calliope sur une profondeur de soixante trois (63') pieds onze (11") pouces et deux (2") lignes.

Les améliorations comprennent la résidence double à deux étages, 1917 et 1921 rue Calliope.

2° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras Perdido, Johnson et Prieur, désigné par le numéro 3, mesurant vingt (20') pieds deux (2") pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de cent vingt (120') pieds. Les améliorations comprennent le joli cottage simple, No 2057 rue Poydras.

Conditions—Une moitié ou plus comptant la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent, avec toutes les clauses de sécurités; 10 10 de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1906 devant être payée par les acquéreurs. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

1er juin—1 3 10 17 24—juil 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double de valeur

Et emplacement de commerce à l'encoignure des rues Neuvième et Annonciation,

JEUDI le 28 juin 1906, il sera vendu à l'enchère publique.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur, Bureau 733 rue Union, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Schauf, No 79,089 de ladite cour, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terres avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Neuvième et Huitième, désigné par le lettre A, ilet 91, sur un devis d'arpentage fait par D. E. Seghers & fils, voyers, daté le 25 avril 1906, et annexé à un inventaire pris en cet ilet d'après cela formant l'encoignure des rues Annonciation et Neuvième, et mesurant cinquante (50') pieds de face à la rue Annonciation, la même largeur dans le fond, par une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de face à la rue Neuvième de soixante six (66') pieds un (1") pouce et quatre (4") lignes.

Les améliorations consistant en un joli cottage double, contenant trois chambres et cuisine de chaque côté, grande cour sur un terrain extra sur la rue Annonciation, et occupé comme une résidence et emplacement de commerce par des locataires qui payent rubriquement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ou on tout comptant, et la balance en 1 et 2 ans, garanti par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. Les taxes de 1906 devant être payées par l'acquéreur et les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 mai—27—juin 3 10 17 24 26 28

Succession de Edward N. Dixon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 79,493—Division A — Attendu que Henry B. Dixon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward N. Dixon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. W. R. Ker, avocat. 2 juin—2 6 11

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

PLACEMENTS PRODUCTIFS

—DANS—

Encoignures Bien Situées POUR les AFFAIRES

Cottages Simples et Doubles,

Quatrième et Cinquième Districts

Et le Stock de Marchandises Contenu dans le Magasin,

COIN ELMIRE ET ALIX.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 14 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er mai 1906 et signé le 7 mai 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Mme Christina Nise, Vve de Philip Haag et femme décédée de Maximilian Hambacher, No 76,014 du dossier de la susdite Cour, dans la succession de Maximilian Hambacher, No 78 406 du dossier de la susdite Cour, et dans l'affaire de Louise Hambacher et als vs la mineure Barbara Hambacher et al., No 79,059 du dossier de la susdite Cour consolidé, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois à un étage No 3209 rue Annonciation, retire du trottoir, contenant cinq chambres etc., sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Harmonie et Pleasant, désigné comme lot No 6 sur un plan de F. N. Tourné le 22 octobre 1857, déposé en l'étude de E. Barnett, ancien notaire, le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation par 120 pieds entre lignes parallèles.

2° Le joli cottage à un étage en bois No 3213 rue Annonciation, contenant trois chambres, etc., sur une certaine portion de terre située dans le même district et ilet (quatrième district), dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Harmonie et Pleasant et contigu au lot ci-dessus décrit, étant la moitié la plus près de la rue Harmonie, d'un lot de terre désigné par le No 5 sur le susdit plan et mesurant 15 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le pavant cottage double en bois à un étage Nos 4581 et 4611 rue Joséphine contenant trois chambres, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, Tchoupitoulas et Adèle, désigné par le No 7 sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, lequel lot est le fond des lots Nos 1 et 2 dudit plan et mesurant 39 pieds 10 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

4° La bonne encoignure d'affaires Nos 3001 et 3003 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Septième, comprenant la bâtisse double en bois à un étage, contenant magasin à l'encoignure et six autres chambres de chaque côté sur un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 9 [maintenant ilet No 41], borné par les avenues Pacifique, Elmire et Pélican [autrefois rue Peter] et la rue Alix et mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Elmire sur 123 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan de W. B. Thompson, ci dessus référé, et d'un plan particulier dudit ilet par Hayden & Schlarbun.

5° Le magnifique cottage double en bois à un étage Nos 629 et 630 avenue Elmire retirer du trottoir avec un grillage en fer sur le devant, contenant cinq chambres de chaque côté, sur un certain lot de terre, dans le Cinquième District de cette ville, composée des portions des lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 de l'ilet No 16 [maintenant No 114] borné par les avenues Elmire, Pacifique et Opelousas [autrefois rue Market] et la rue Eveline et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Elmire par une profondeur de 137 pieds 8 pouces entre lignes parallèles sur une rue pavé avec de l'asphalt, dans un bon voisinage et un placement sûr et productif.

6° L'excellente encoignure pour commerce Nos 401-403 rue Elmire, encoignure de la rue Alix, comprenant la bâtisse en bois à deux étages, contenant magasin au coin, vestibule sur le côté, avec deux chambres dans le fond, et quatre chambres au premier étage, sur un certain lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 25 dans l'ilet 79, comprenant en les rues Elmire, Chestnut, maintenant Belleville, Alix et Eliza, sur un plan de L. H. Pilié, daté le 18 sept. 1848, déposé en l'étude de A. C. Ainsworth, ancien notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure des rues Elmire et de la rue Alix, et mesurant en mesure américaine 31 pieds 9 pouces de face à l'avenue Elmire sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Alix.

Cette propriété paiera comme un placement et est dans une bonne localité.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1906, au dessus et au plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant R. E. O'Connor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Jean P. Sullivan, avocat pour la demandeur.

E. Rightor, avocat pour le défendeur.

Arthur Landry, avocat pour le tuteur.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 14

Hôtel Agnew

Tout un ilet sur la Plage

Atlantic City.

400 chambres — Rooms — Chambre avec bains.

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2.50 par jour, $12 à $15 et au dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kern